

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

---

## MAIRIE DE VILLIERS EN BIERE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 mai 2020

---

---

Présents : MM. TRUCHON, DOTHEE , CARATY, ROUX, DA-MOTA CARVALHO, HESSEMANS,  
GUILLEMIN  
Mmes DUSSART, BEN YELLES, BURNICHON.

présenté : Mme RICHARD donne pouvoir à Mme BURNICHON

Absent : /

secrétaire de séance : M. DOTHEE

---

Ouverture de la séance à 19H30 par Monsieur Gilles GATTEAU, Maire.

Monsieur GATTEAU a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus élus et installés dans leurs fonctions, et a appelé le plus âgé des membres présents, Monsieur ROUX pour procéder à l'élection du Maire et nomme 2 assesseurs : Mmes BEN YELLES et DUSSART

## **1. ELECTION DU MAIRE**

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Gérard ROUX a pris la présidence de l'assemblée et invite le Conseil à voter à bulletin secret pour élire le Maire.

Monsieur Alain TRUCHON, seul candidat, est élu à l'unanimité.

Monsieur Alain TRUCHON est proclamé Maire et installé immédiatement dans ses fonctions

## **2. NOMBRE D'ADJOINTS**

Sous la présidence de Monsieur Alain TRUCHON, Maire, le Conseil Municipal, vu les dispositions relatives aux élections des Maires et Adjointes, notamment l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vertu duquel le Conseil détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

DECIDE : de fixer à trois le nombre des adjoints de la commune de VILLIERS EN BIERE.

## **3. ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la présidence de Monsieur Alain TRUCHON, Maire, après lecture faite de la « charte local de l'élu » et remise en main propre auprès de tous les conseillers, le Conseil est invité à procéder à l'élection des adjoints :

- Election du 1<sup>er</sup> Adjoint

Monsieur Philippe DOTHEE, seul candidat, est élu à l'unanimité, est proclamé 1<sup>er</sup> Maire Adjoint et immédiatement installé

- Election du 2<sup>ème</sup> Adjoint

Monsieur Gérard ROUX, seul candidat, est élu à l'unanimité, est proclamé 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint et immédiatement installé

- Election du 3<sup>ème</sup> Adjoint

Monsieur Yoann HESSEMANS, seul candidat, est élu à l'unanimité, est proclamé « 3<sup>ème</sup> Maire Adjoint et immédiatement installé

Séance levée à 20 H 35

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLIERS EN BIERE, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1884.

A Villiers en Bière, le 26 mai 2020



Le Maire

A. TRUCHON